

GAZETTE DU VILLAGE

POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Dimanches

RÉDACTEURS EN CHEF : Partie Agricole : P. JOIGNEAUX — Partie Politique : H. DEPASSE

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la France, en av. 6 fr. »
 — — six mois..... 3 fr. 50
 — — trois mois..... 2 fr. »

Pour l'étranger les abonnements se font contre mandat postal pour un an (12 fr.), et se paient que du 1^{er} janvier.

Prix du Numéro

Paris..... 10 c. | Départements. 15 c.

Il est indispensable de joindre à toute demande de changement d'adresse la dernière bande d'adresse du journal et 30 centimes pour frais de nouvelles bandes.

La Gazette du Village n'autorise la reproduction de ses articles qu'à la condition expresse d'indiquer que l'article reproduit a été extrait de la Gazette du Village.



BUREAUX DU JOURNAL : RUE JACOB, 26, PARIS

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois et sont payables d'avance. Toute demande d'abonnement doit donc être accompagnée du prix de l'abonnement. (Le mode de paiement le plus simple est l'envoi d'un mandat-poste.)

Donnez très rapidement, en s'abonnant, son nom et son adresse exacte, avec l'indication du bureau de poste; et, s'il s'agit d'une continuation d'abonnement, joindre au renouvellement la dernière bande d'adresse du journal.

Adressez les Abonnements à l'Administrateur, M. Rouquignon, 26, rue Jacob, à Paris.

Pour les Annonces à Insérer, s'adresser à M. Pelletier, 26, rue Jacob, à Paris.

Sommaire

POLITIQUE ET NOUVELLES : *Causerie politique.* — Election sénatoriale du 29 décembre. — Nouvelles de la semaine. — Révisé des listes électorales. — Les suppressions de traitements des ecclésiastiques.

AGRICULTURE, HORTICULTURE : *Les semences nouvelles.* — Le repiquage des racines bisannuelles. — La culture des truffes. — Le pain de maïs. — Nouvelles diverses.

VARIÉTÉS : *Un anniversaire.* — La semaine météorologique. — Encore la roue pôneur : circulaire ministérielle. — Toujours l'influenza. — Récompenses aux instituteurs. — Destruction du charançon du blé. — Notes topographiques. — Conservation des truffes. — Colle forte liquide à froid.

FEUILLETON : *La Sœur aînée.*

Revue contemporaine.

Petite correspondance.

CAUSERIE POLITIQUE

L'année nouvelle. 1790 et 1890. — La rentrée des Chambres. La session ordinaire. — Ce que le pays attend de cette législature. — Les réformes pratiques.

Nous voici donc, mes amis, entrés dans une année nouvelle, la vingtième année de notre République; nous y entrons avec la liberté et la paix, et aussi avec de nouveaux et grands devoirs à remplir envers le pays.

Cette année 1890 nous rappellera, comme l'année précédente, les nobles travaux de nos pères, et il y a cent ans, pour créer la société dans laquelle nous vivons. C'est en 1790 que l'Assemblée Nationale accomplit ses grandes réformes législatives; qu'elle constitua sur des bases nouvelles l'armée, la marine, la justice, la police; qu'elle substitua aux provinces féodales l'organisation des départements.

L'année 1790 fut marquée surtout par les fêtes de la Fédération dans toute la France et à Paris. C'est alors que notre

pays, dans toute la joie d'une révolution qui lui paraissait achevée, célébra avec un enthousiasme et une fraternité admirables les fêtes de la liberté et de l'unité de la patrie.

Nous aurons donc cette année encore de magnifiques souvenirs et de puissantes excitations au travail. Le Gouvernement, la Chambre, le parti républicain tout entier, voudront, nous en avons la ferme confiance, répondre à l'attente du pays.

Vous savez que les Chambres, conformément à la Constitution de 1875, se réunissent de plein droit et sans convocation le second mardi de janvier.

C'est là un de nos principes constitutionnels qui marquent le mieux le caractère de notre République. Les représentants du pays n'ont besoin d'être convoqués par personne; ils se réunissent, de leur propre initiative, au commencement de chaque année et pendant cinq mois aucune autorité n'a le droit de clore leur session. Ils remplissent pendant cette période, librement et souverainement, leur fonction de mandataires du peuple. C'est ce qu'on appelle la session ordinaire.

Si les Chambres pouvaient travailler tous les jours, si la vie parlementaire n'entraînait pas avec elle des retards, des interruptions, des accidents, ces cinq mois pourraient suffire à tous les besoins législatifs. Mais comme la session ordinaire risque de laisser souvent beaucoup de choses inachevées, alors les Chambres peuvent être convoquées en session extraordinaire par décret du président de la République et en effet elles l'ont été jusqu'ici régulièrement chaque année.

..

La Chambre des députés, édue en septembre et octobre dernier, devrait nécessairement commencer par la vérification des pouvoirs de ses membres. C'est ce que nous avons vu. Il est regrettable que cette vérification ne soit pas aujourd'hui terminée et qu'elle doive encore occuper une partie de la session ordinaire, que

l'on voudrait voir consacrée tout entière aux travaux utiles. Ces débats sur les élections sont fatigants et dangereux à la fois, parce qu'ils éveillent l'animosité entre les groupes; et cependant ils sont indispensables, parce que le pays doit savoir si tous les hommes qui siègent dans l'enceinte législative ont été réellement et légitimement élus.

Ce que le pays demande surtout à cette Chambre, c'est ce qui a manqué à l'autre, une véritable méthode politique et économique, une volonté déterminée, un esprit de conduite, de sagesse et d'union, sans lequel on ne peut rien faire de bien; pour tout dire d'un mot, ce que nous attendons, c'est une majorité parlementaire résolue à travailler utilement au développement matériel et moral de la démocratie.

La première condition de toute existence honorable, c'est d'avoir un budget bien réglé; c'est votre avis à tous, j'en suis sûr. La commune, le département, l'Etat en ont besoin comme la famille elle-même.

Que la Chambre commence donc par nous donner un bon budget, aussi économique, aussi équitable que possible! Ce sera la grande affaire de cette session ordinaire.

L'armée et la marine, dont la législation générale est établie sur des bases indestructibles, ont encore besoin d'un certain nombre de lois spéciales qu'il faut leur donner sans retard.

Notre organisation militaire depuis 1870 est toujours en travail, en mouvement, en progrès; la République peut tirer, de tout ce qui a été fait, des raisons de pleine confiance et de fierté légitime; mais il y a encore beaucoup à faire et l'on peut même dire qu'il y aura toujours à faire.

Depuis combien d'années ne demandons-nous pas que les frais de justice soient réduits, que les tribunaux soient rendus plus facilement accessibles aux

4^eS
72

des granges montrent des nombres plus élevés.

Le gros rat gris, qui en impose tant au chat que celui-ci refuse de se mesurer avec lui, est toujours vaincu par notre vaillante petite bête qui méprise ses vigoureux coups de dents, et ne le lâche qu'après lui avoir prestement cassé les reins, accident auodin qu'il paie comptant de la vie. Et la taupe! et la fouine! et le putois et tous les scélérats qui aiment tant les habitudes de nos basses-cours, ont affaire à lui lorsqu'ils viennent là sournoisement, pleins d'espérances, d'un cœur félon et la gueule enfantine!

A aucun il ne fait quartier : il est bon et solide entre tous. Je ne lui connais ni défaut, ni inconvénients; il est digne d'attention, d'intérêt, d'affection, et à tous égards mérite une préférence très justifiée.

Nous lui trouverions cependant, pour notre compte, un léger défaut : il est assez querelleur, qualité dans bien des cas, mais qualité qui peut aussi avoir ses inconvénients. Le bulldog est moins querelleur.

Au surplus, il en est des animaux comme de l'homme. On dit : Tel maître, tel valet; on peut dire aussi : Tel maître, tel chien. Associons le chien, notre plus fidèle compagnon d'ailleurs à notre vie, ne lui ménageons pas les caresses et les bonnes paroles, ne le corrigeons qu'à propos et sur l'heure du délit, habituons les domestiques à ne pas le maltraiter, ne le tenons pas trop enchaîné ou enfermé, et nous obtiendrons du chien tout ce qu'il est possible de lui demander.

A. L.

Bulletin agricole et horticole.

Choix de pommes de terre.

M. H. Rigault, cultivateur à Groslay, ayant mis à la disposition du Muséum d'histoire naturelle, une collection comprenant cent six variétés de pommes de terre, à distribuer entre les établissements d'enseignement agricole, M. Maxime Cornu, professeur au Muséum, a avisé ces établissements que quelques spécimens de ces variétés pouvaient leur être envoyés. Nous remarquons particulièrement dans la liste les races suivantes :

Pommes de terres à feuille d'ortie, très hâtive et productive; *Bonne Wilhelmine*, pour primeurs; *Boursier*, demi-tardive, très productive; *Caillou blanc*, demi-hâtive, très productive; *Canada*, demi-tardive, très productive; *Crapaudine*, bonne pour la table; *Géante des sables*, tardive, très productive; *Institut de Beauvais*, très productive; *Jaune de Hollande*, bonne; *Jumon*, très recommandable; *Kilney rouge*, demi-hâtive, bonne; *Magnum bonum*, très productive; *Marjolin Tétard*, bonne, hâtive; *Merveille d'Amérique*, très productive; *Pousse-débout*, productive, bonne; *Prince de Galles*, demi-hâtive, très bonne; *Princesse*, très bonne pour la cuisine, demi-hâtive; *Quarantaine violette*, très bonne; *Ronde Chave*, hâtive, productive; *Royale*, hâtive, très bonne, les champs; *Saucisse rouge*, tardive, bonne, plantation très écartée; *Seguin*, très recommandable; *Van der Veer*, tardive, très productive; *Violette ronde*, très productive, *Vitelotte ancienne*, bonne pour la cuisine.

N'oublions pas le *Richter's Emperor*, ou plutôt l'*Imperator*, variété dont il a été beaucoup parlé dans ces derniers temps comme étant d'un grand rendement et très propre à la féculerie.

Préparation d'un engrais liquide.

Le comte de Kergorlay préparait un engrais liquide avec les bouses de vache. — « J'arrose mes prairies, dit-il, après avoir coupé les foins pour faire repousser promptement et vigoureusement les regains, avec

du purin. Voici comment j'en fabrique : — Mes vaches sont presque toujours attachées au piquet quand elles pâturent les herbages. Elles sont soignées par une femme qui ramasse toutes les bouses à mesure que les animaux les déposent sur l'herbe; cette femme les porte, au moyen d'une brouette, dans un tombereau placé dans le voisinage. Quand le tombereau est plein, il est amené à la ferme et vidé dans la fosse à purin. Vingt à vingt-cinq vaches à lait produisent par jour 1 mètre cube de bouse. »

Le comte de Kergorlay faisait couler de l'eau dans le trou à purin et remplissait ce trou quand il voulait arroser la prairie. Il n'y avait qu'à fourgonner pour faire son engrais liquide. Il pouvait en arroser 2 hectares par jour.

L'extrême concentration des engrais.

Ne nous vantez pas trop l'extrême concentration des engrais et ne cherchez pas à nous prouver que sous un petit volume, ils donnent toujours les mêmes résultats que sous un gros volume. Nous en doutons fortement. C'est comme si au lieu de donner un pot de petit gamay et une large écuelle de soupe au travailleur des champs, on lui donnait deux doigts de grand vin dans un petit verre, et trois ou quatre cuillerées de bon consommé. Il vous dirait : ces bonnes choses là ne me font pas autant de bien que ma piquette et ne me garnissent pas l'estomac comme mon écuelle de soupe. Si la terre pouvait parler, elle nous dirait de même : tous vos engrais concentrés à l'extrême ne valent ni mon fumier ni mes composts amenés en charrette ou en tombereau.

Emploi de la tannée.

M. Dauvernet, agriculteur dans l'Ille-et-Vilaine, a raconté ce qui suit : — Un tanneur de ma connaissance, voulant utiliser ses tas de tannée, y fit mélanger du sang et de la chair d'animaux; il laissa fermenter le tout en tas, et livra aux cultivateurs des environs, pour la semaille du blé noir (sarsin), ce mélange comme un engrais. Partout où ce soi-disant engrais toucha le sol, non seulement le blé noir ne leva point, mais encore la terre resta vierge du plus petit brin d'herbe. Un cultivateur de ma connaissance, instruit et renommé à juste titre, y fut pris comme les autres; car le tanneur avait omis l'essentiel, sans s'en douter, c'était de neutraliser avant tout l'acide tannique qui rendait le sol acide et par conséquent improductif.

M. Dauvernet s'y prit donc autrement. Pour se débarrasser de l'acide tannique et de l'acide gallique de la tannée, il commença par arroser les tas avec du sulfate de fer dissous dans l'eau. Il se forma tout de suite un tannate et un gallate de fer; et la tannée, de rouge qu'elle était, devint noire. Quelques arroses pendant une quinzaine de jours et le bouleversement des tas chaque fois, enlevèrent l'acidité. Il mit ensuite sa tannée dans la fosse à fumier et l'arrosa avec des matières fécales. Quelques fois même il se contenta de faire des lits alternatifs de fumier et de tannée qu'il arrosait de temps en temps avec du purin.

Au bout d'un mois de fermentation, l'engrais était fait et ne lui coûtait pas cher.

Il nous est arrivé souvent de recourir à ce dernier procédé et nous n'avons eu qu'à nous en louer.

L'huile de marmotte.

Beaucoup de nos lecteurs en ont entendu parler de cette huile de marmotte, mais très peu la connaissent bien et savent comment on la fait. Nous allons le leur dire : il existe

dans les Alpes du Dauphiné un méchant prunier qu'on nomme *prunier de Briançon*. Ses fruits qui sont jaunâtres ont une saveur fade et peu agréable. On en casse les noyaux et on en retire de leur amande une huile grasse un peu amère, qui a la prétention déplacée de se substituer à l'huile d'olive dans nos salades et autres préparations culinaires. Or, c'est précisément parce qu'on la fabrique dans les Alpes du Dauphiné, pays des marmottes, qu'on s'est cru autorisé à lui donner ce nom.

Nouvelles diverses.

Tarn-et-Garonne. — Je crois vous faire plaisir en vous envoyant des nouvelles des récoltes de notre commune, écrit M. Crubilé de Gramont (Tarn-et-Garonne). Les blés sont généralement superbes et promettent beaucoup, les avoines sont un peu moins belles, les fourrages seront abondants surtout si le mauvais temps qui dure déjà depuis douze jours finissait. Seules les prairies naturelles ont été dérangées par l'inondation.

Le peu de vignes qui reste est un peu en retard et le mauvais temps leur est défavorable. Si la pluie et le vent ne faisaient pas tomber les fruits nous en aurions une bonne récolte.

Vienne. — M. L. Bouffard nous écrit de Sceaux : — En général, toutes les céréales sont belles : blés, seigles, avoines. Les prés naturels et artificiels sont d'une apparence magnifique. Les arbres à pépins et à noyaux ont très bien fleuri. Le bétail de toute espèce se vend admirablement, avec de bons prix.

P. JOIGNEAUX.

Les ouvriers agricoles

ET LES ÉCOLES PRATIQUES D'AGRICULTURE.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la notice suivante, de notre excellent collaborateur et ami, M. Thierry, directeur de l'École pratique d'agriculture de la Brosse, par Auxerre (Yonne).

« Les bras manquent à l'agriculture; la main-d'œuvre est trop chère! » Telles sont les plaintes qu'on entend de tous côtés de la part des agriculteurs, et peut-être ont-ils raison.

Mais alors pourquoi les cultivateurs, propriétaires ou fermiers ne s'adressent-ils pas aux Écoles pratiques d'agriculture pour trouver de bons ouvriers, auxquels ils ne payeraient que la juste rémunération de leurs peines en raison des résultats obtenus?

Il semble, en vertu d'un inexplicable préjugé, qu'un jeune homme qui a passé par une école pratique d'agriculture ne puisse pas faire, dans un avenir prochain, un bon ouvrier.

C'est là une erreur contre laquelle on ne saurait trop s'élever.

L'élève d'une école pratique d'agriculture, en dehors des heures de leçons et d'études, qui ne prennent jamais plus de la demi-journée, est obligé d'exécuter tous les travaux de la ferme, même les plus répugnants. Il est de même exercé à tous les travaux des champs (agriculture et viticulture) sans exception : conduite des machines, labours, taille, etc. Et il ne peut, en sortant de l'école, avoir d'autre prétention que celle d'être *embauché* comme un modeste et honnête ouvrier. Sans doute il a emporté de l'école un petit bagage scientifique. Mais ces connaissances ne doivent lui servir qu'à accomplir plus intelligemment les tâches qu'on voudra bien lui confier.

Un élève d'école pratique d'agriculture est avant tout un ouvrier : charretier, laboureur, vigneron, jardinier, etc., il n'est même que cela. Plus tard, par sa conduite, son exactitude, son zèle, son dévouement et aussi par son instruction, le cultivateur chez lequel il travaillera pourra juger sa valeur et lui donner une occupation moins pénible et tout aussi utile que celle d'un ouvrier. Mais ces faveurs